

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 41 (1915)
Heft: 2

Artikel: Immeuble de la Banque Tissot, Monneron & Guye, Grand-Chêne 5, à Lausanne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-31586>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

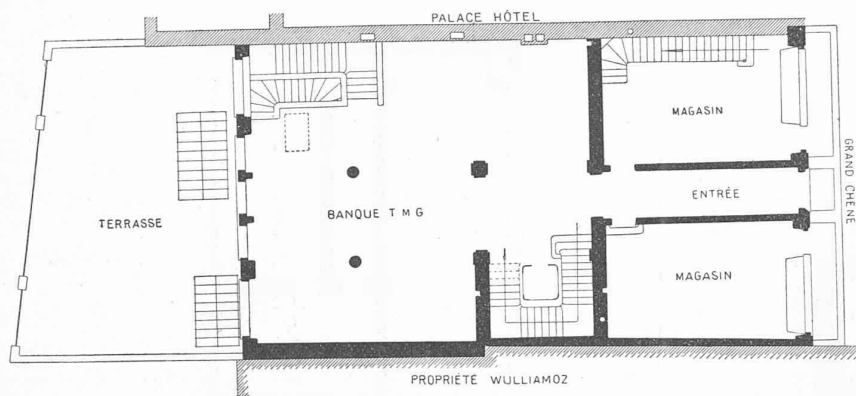
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

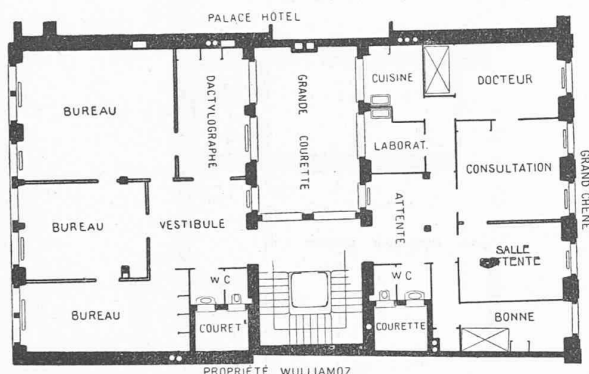
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 300.

Plan du 2^{me} étage. — 1 : 300..

L'IMMEUBLE DE LA BANQUE TISSOT, MONNERON & GUYE

Architectes : MM. Bonnard et Picot.

Immeuble de la Banque Tissot, Monneron & Guye

Grand-Chêne 5, à Lausanne.

(PLANCHES I et II)

Construit en 1913-14, sur les plans de MM. Bonnard et Picot, architectes.

La façade principale donnant sur la rue du Grand-Chêne, est en pierre de taille, grès de Zoug jusqu'à la hauteur du 1^{er} étage, molasse de Berne pour les autres; les planchers, ainsi que les fondations sont en béton armé.

Le style de l'immeuble est simple, rappelant par son ordonnance générale, l'aspect de nos vieilles maisons patriciennes du XVIII^e siècle.

Distribution :

1. *Sous-sol inférieur* comprenant les locaux pour combustible et chauffage central.

2. *Sous-sol supérieur*, les bureaux de la Direction de la banque, la chambre forte [épaisseur des murs 80 cm. dont

25 cm. en béton armé de barres d'acier chromé, entrecroisées et distantes de 15 cm. les unes des autres, (exécution de la maison G. L. Meyer, ingénieur, à Lausanne.)]

3. *Rez-de-chaussée*, occupé par les locaux de la banque, caisse, comptabilité, etc., ainsi que deux magasins.

Les *cinq étages* sur rez-de-chaussée sont aménagés pour bureaux, suivant les désirs et nécessités du locataire.

Grande cage d'escalier avec ascenseur électrique au centre du bâtiment.

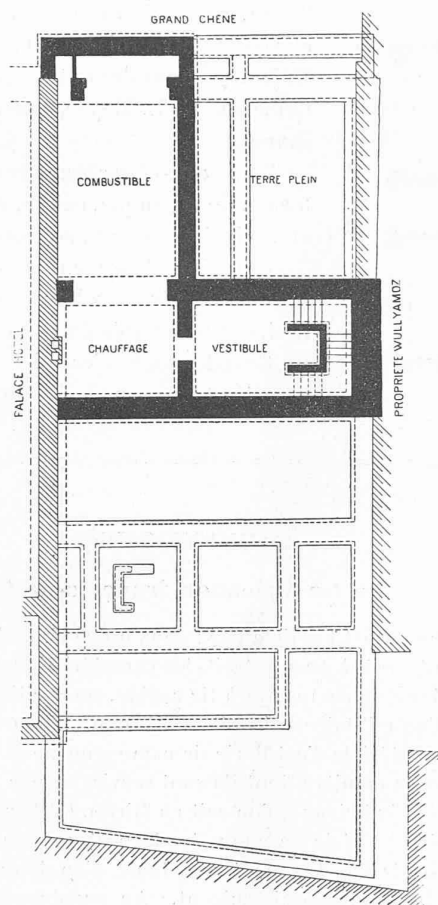
CHRONIQUE

Le tir du canon français de 75.

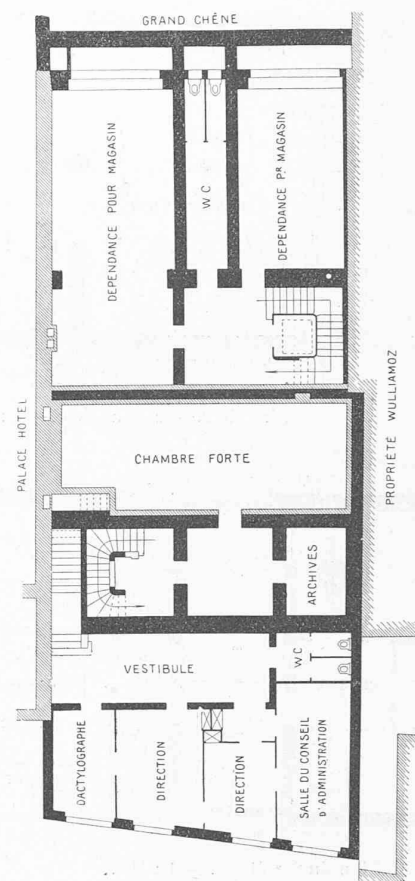
Dans un petit article paru dans notre N° 16 de 1914, après avoir résumé¹ à grands traits les caractéristiques du matériel d'artillerie de campagne à tir rapide, nous citons cette opinion d'un militaire qui prétendait « qu'à l'heure actuelle les divers matériels d'artillerie de campagne ne se différencient que par la manière dont ils sont servis et par l'emploi plus ou moins judicieux qu'on sait en faire ». Cette assertion nous a inspiré le désir de connaître la pratique du tir du canon français de 75 et nous avons tenté d'en donner un aperçu dans les notes qui suivent. Au surplus, qu'on ne se méprenne pas sur notre dessein : nous n'avons pas la prétention ridicule de faire un cours d'artillerie, mais nous avons essayé, très modestement, de montrer à quel degré de simplicité les artilleurs français ont porté la pratique du tir. Faire d'un canon un instrument de précision, susceptible d'être manœuvré presque machinalement par les servants, n'était pas un problème aisé. Aussi nous a-t-il paru qu'une brève description de quelques-uns des moyens mis en œuvre pour le résoudre serait peut-être de quelque intérêt pour ceux de nos lecteurs qui, comme nous, sont peu familiarisés avec la science militaire. A ceux qui voudraient connaître en détail l'évolution du canon français et les perfectionnements successifs dont il a été l'objet, nous recommandons l'ouvrage du commandant E. Buat : *L'artillerie de campagne*, et celui du capitaine Challéat : *Manuel du tir du canon de 75 millimètres de campagne* auquel nous avons fait de larges emprunts.

Les artilleurs se servent, pour la mesure des arcs et des angles, d'une unité particulière qu'ils appellent *millième*. Le *millième* d'arc est l'arc de circonférence égal à la millième partie du rayon. Et le *millième* d'angle est l'angle dont les côtés interceptent un arc de 1 mètre sur une circonférence de 1000 m. de rayon, il y a donc $2\pi \times 1000 = 6283,2....$ *millièmes* dans 360°. Afin de s'affranchir des inconvénients inhérents aux nombres incommensurables on a adopté la

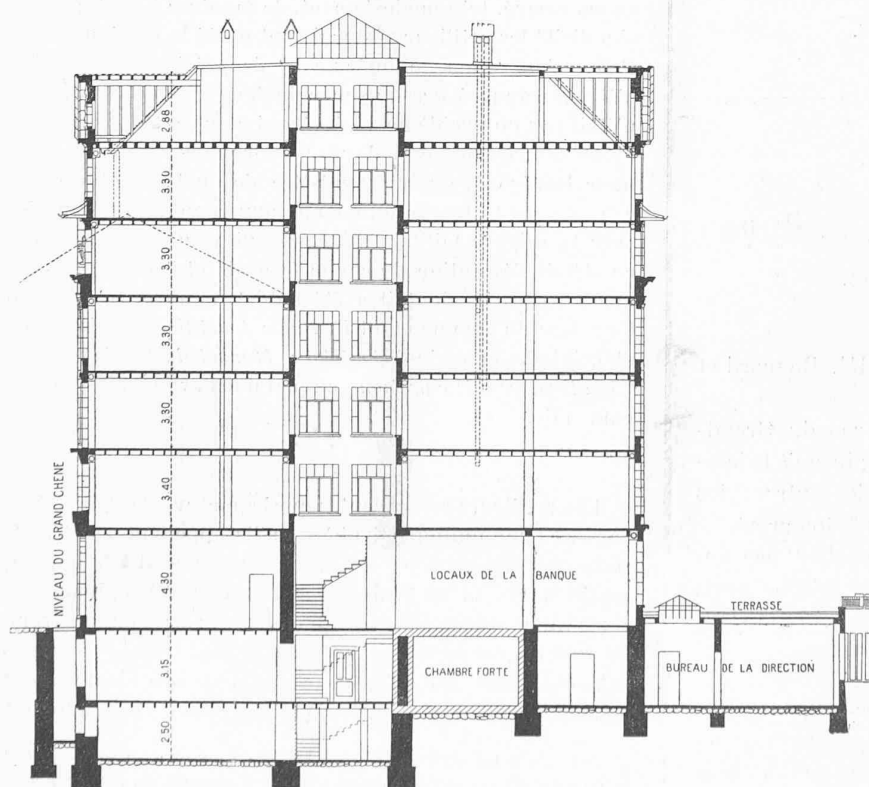
¹ Dans le tableau de la page 190, nous avons exprimé en kg/m la force vive du projectile à la bouche; il s'agissait de tonnes/mètres; le lecteur aura certainement rectifié de lui-même.



Sous-sol inférieur. — 1 : 300.



Sous-sol supérieur. — 1 : 300.



Coupe 1 : 300.

L'IMMEUBLE DE LA
BANQUE TISSOT, MONNERON & GUYE,
A LAUSANNE

Architectes : MM. Bonnard et Picot, à Lausanne

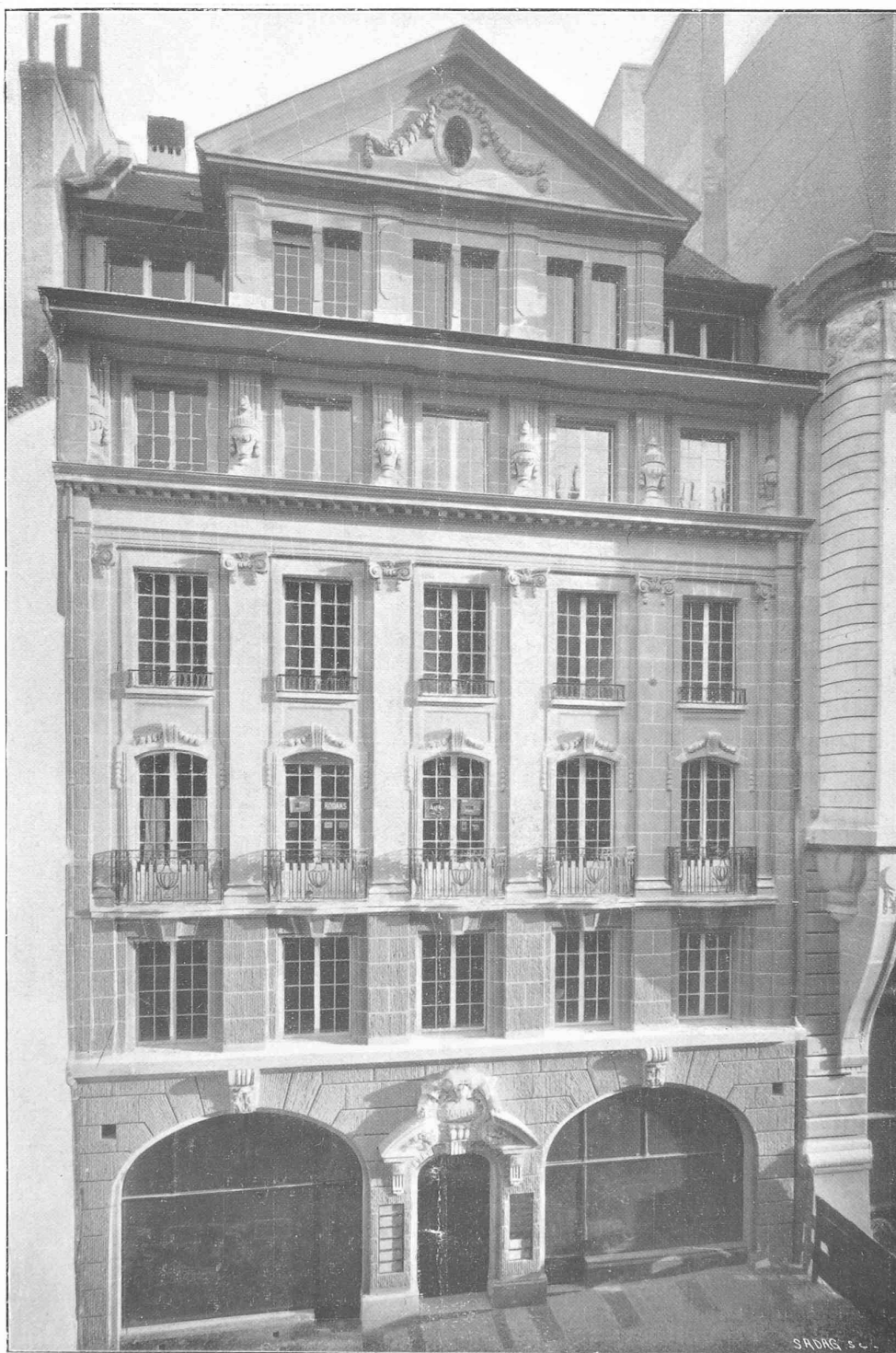


Photo Nitsche, Lausanne

L'IMMEUBLE DE LA BANQUE TISSOT, MONNERON & GUYE, A LAUSANNE

Architectes : MM. Bonnard et Picot, à Lausanne.



Photo Nilsche, Lausanne

IMMEUBLE DE LA BANQUE TISSOT, MONNERON & GUYE, A LAUSANNE

Détail de la façade.

Architectes MM. Bonnard et Picot à Lausanne.